

Paris, le 4 juillet 2019.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNOCAM publie son rapport d'activité 2018

Le 3 juillet 2019, le Conseil de l'UNOCAM a validé le rapport d'activité 2018 disponible dans son intégralité sur le site : www.unocam.fr

Alors que le Gouvernement a engagé une stratégie de transformation du système de santé, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM), qui regroupe les principales fédérations de complémentaires santé, FNMF, FFA et CTIP, a montré en 2018 sa capacité à être un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, un partenaire conventionnel à part entière et un acteur de la transformation du système de santé.

L'Union a été fortement mobilisée en 2018 sur les grands chantiers structurants :

- La réforme dite 100% Santé qui a donné lieu à une intense année de travaux avec les pouvoirs publics et s'est traduite par des dispositions en LFSS pour 2019 ;
- L'approfondissement du dialogue conventionnel avec l'Assurance maladie obligatoire et les professionnels de santé qui s'est traduit par la signature par l'UNOCAM de la convention nationale avec les syndicats de chirurgiens-dentistes en juin 2018 ;
- La signature d'un nouvel Engagement de la profession sur la lisibilité des garanties de complémentaire santé, élaboré en lien étroit avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Et aussi, la participation active aux travaux du Comité économique des produits de santé (CEPS) et la poursuite des travaux autour des données de santé, enjeu important pour les organismes complémentaires d'assurance maladie.

Dans le prolongement de ces chantiers, l'UNOCAM a prévu en 2019 de réaliser un suivi de la mise en œuvre de l'Engagement sur la lisibilité des garanties de complémentaires santé, de travailler en lien avec les fédérations à des chantiers liés à la mise en œuvre du 100% Santé au 1^{er} janvier 2020 et bien entendu de conforter son rôle de partenaire conventionnel avec les professions de santé.

Retrouvez l'intégralité du rapport d'activité 2018 sur le site : www.unocam.fr

L'UNOCAM :

Créée en 2005, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie est née de la volonté des principales familles de complémentaires santé – FNMF, FFA et CTIP- de travailler plus étroitement ensemble. Aujourd'hui, l'Union est un des interlocuteurs des pouvoirs publics sur l'évolution de l'Assurance maladie et de son financement. Conformément aux textes en vigueur, elle est consultée officiellement sur tout projet de texte et est invitée aux négociations conventionnelles avec les professions de santé aux côtés de l'Assurance maladie obligatoire (UNCAM).

Contact presse :

UNOCAM – Delphine Benda – 06 76 75 54 39 / delphine.benda@unocam.fr

